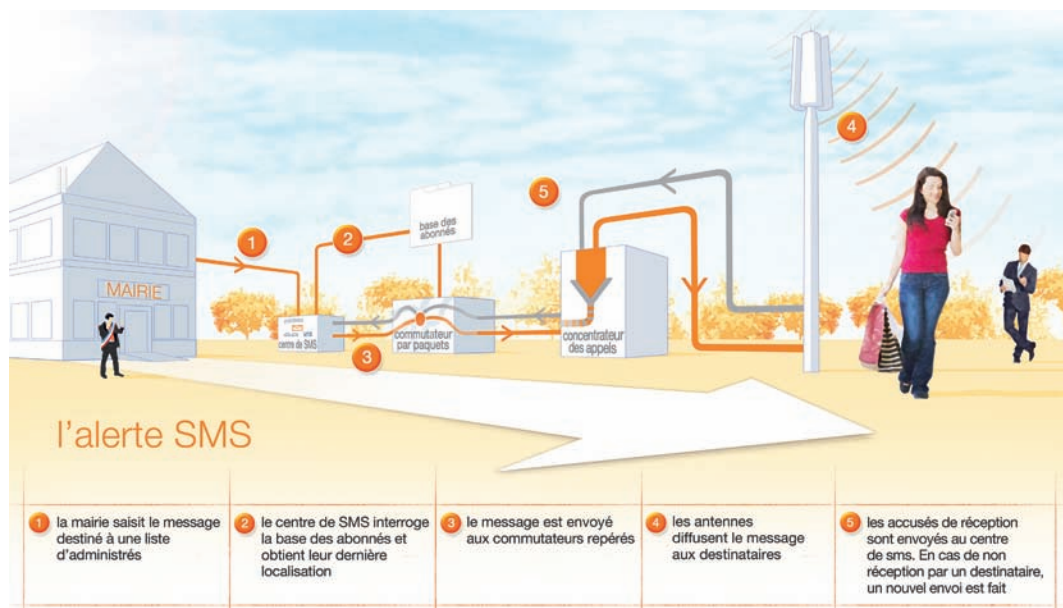


Les alertes SMS

La ville connectée

Dans les zones exposées à des risques naturels, la population peut être alertée par SMS.

En cas d'inondation ou d'incendie, certaines collectivités ont mis en place des systèmes d'alertes SMS pour prévenir la population afin de procéder à l'évacuation des lieux.



Sont également prévenus les élus, les services administratifs et techniques, ainsi que la police municipale selon un niveau d'alerte de 1 à 6. Ces services sont déjà opérationnels à La Châtre, dans l'Indre, et à Kingersheim en Alsace.

D'autres systèmes similaires permettent d'alerter les populations en cas de suspension des transports scolaires, à cause des intempéries par exemple.